



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONSEIL

Cent soixante-quatorzième session

Rome, 4-8 décembre 2023

Examen du réseau des bureaux décentralisés de la FAO

Pour toute question relative au contenu de ce document, prière de s'adresser à:

M^{me} Beth Crawford
Directrice générale adjointe
Directrice du Bureau de la stratégie, du programme et du budget
Tél.: +39 06570 52298

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

1. Il est essentiel que le réseau des bureaux décentralisés de la FAO soit moderne et efficace pour aider les pays à atteindre leurs cibles afférentes aux objectifs de développement durable (ODD).
2. En 2020-2021, l'Organisation a entrepris une démarche ciblée en vue d'améliorer l'efficacité et l'efficacités du modèle d'activité des bureaux décentralisés, dans le droit fil de la restructuration des unités du siège et aux fins de la mise en œuvre de son Cadre stratégique 2022-2031. On trouvera ci-après quelques-unes des mesures prises à cet égard: i) suppression du Bureau de l'appui aux bureaux décentralisés (OSD) au siège en 2020 pour renforcer l'intégration des bureaux décentralisés dans la structure et la gestion de l'Organisation, dans l'esprit d'une FAO unie dans l'action, et pour poursuivre l'autonomisation des bureaux régionaux; ii) refonte de la structure organisationnelle des bureaux régionaux et des bureaux sous-régionaux, ces derniers faisant partie intégrante des bureaux régionaux; et iii) lancement de l'outil de suivi pour une gestion améliorée des bureaux décentralisés (COMMIT), instrument lié au Système d'information de gestion qui rend plus efficaces les capacités de contrôle permettant d'évaluer les résultats des bureaux décentralisés et l'exécution des programmes.
3. La restructuration des bureaux régionaux et sous-régionaux s'est achevée en 2022. Au niveau régional, les structures ont été calquées sur le nouveau modèle établi au siège, dans le but d'augmenter la pertinence, la rapidité, le rapport coût-efficacité, la qualité technique et l'efficacité de l'appui prêté aux membres par les bureaux régionaux et sous-régionaux, par l'intermédiaire des bureaux de pays. Cette restructuration (sans incidence sur le budget ni sur la dotation en personnel) s'est déroulée suivant les principes d'une FAO unie dans l'action, sous une direction collégiale à laquelle ont participé notamment les coordonnateurs sous-régionaux, afin de formuler des avis intégrés relatifs aux politiques par l'intermédiaire des équipes d'assistance technique et d'appui aux investissements et au moyen de réseaux en ligne, ce qui a permis une gouvernance régionale améliorée et interactive.
4. La transformation des structures régionales a induit des changements de modèle d'activité, qui ont consisté notamment à renforcer l'intégration entre régions et sous-régions, à penser ensemble, à planifier ensemble, à agir ensemble et à obtenir des résultats ensemble. Cela a permis d'intégrer les bureaux sous-régionaux au niveau régional, grâce à une structure adaptée qui correspond aux différents contextes régionaux et sous-régionaux, ainsi qu'aux besoins et aux capacités de chaque bureau régional ou sous-régional. La nouvelle structure des bureaux sous-régionaux comprend des capacités dans les domaines suivants: réflexion stratégique et vision prospective, appui technique multidisciplinaire, mise à profit des partenariats et des fonctions de liaison, amélioration des fonctions de contrôle et de gestion, introduction de services davantage axés sur les clients en ce qui concerne l'appui administratif et opérationnel par la promotion d'une intégration verticale et le renforcement des services d'appui, avec le bureau régional concerné ou le Centre des services communs, et adoption de modalités d'administration plus efficaces et plus efficaces aux fins de la mise en place d'une FAO numérique partout dans le monde.
5. Pour mener à bien les activités prévues au titre du Cadre stratégique 2022-2031, il faut que les bureaux de pays de la FAO se placent de manière stratégique au sein du système des Nations Unies afin de répondre collectivement aux aspirations des pays quant à la concrétisation des ODD, tout en se conformant pleinement aux normes internationales en matière de responsabilité, de contrôle interne et de gestion.
6. Compte tenu de l'évolution du contexte et des difficultés et lacunes décelées, des documents sont en cours d'élaboration en vue des sessions de 2024 des conférences régionales. Ils contiennent des propositions de mesures qui visent à fournir aux bureaux de pays:
 - i. un modèle d'activité renouvelé, qui reflète mieux les contextes nationaux sur la base de principes et de critères convenus;
 - ii. une souplesse accentuée grâce à un ajustement stratégique des profils des postes financés dans le cadre du Programme ordinaire, ainsi que le recours accru à des ressources sans affectation particulière (dépenses générales de fonctionnement);

- iii. une agilité renforcée par la mise en commun de ressources au niveau régional, qui permet de combler les besoins propres à chaque pays de manière plus ciblée et plus efficace.
7. Comme il est d'usage dans le processus de planification, les résultats des sessions des conférences régionales seront communiqués au Comité du Programme en 2024 aux fins de l'élaboration du Plan à moyen terme 2026-2029 et du Programme de travail et budget 2026-2027.